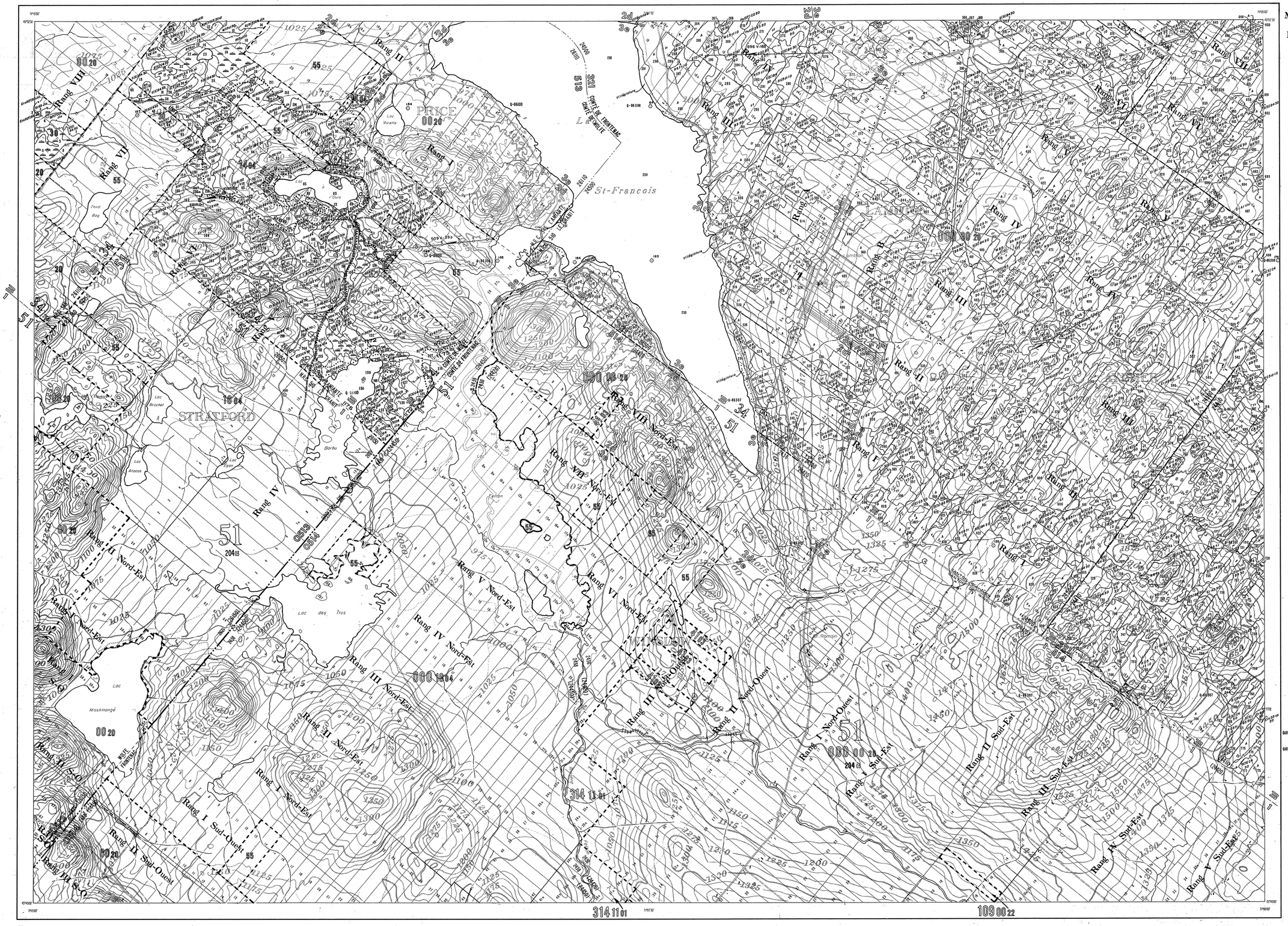

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, téléskis, télésiège
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, délimitée sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Colle, colle sèche, étang
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Type de couvert	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux		R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (B)	R (B)
— — — à pin rouge	R (R)	R (R)
— — — à pin blanc	R (B)	R (B)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — à mélèze	R (L)	R (L)
— — — (plantation)	R p	R p
Pessière		R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (E)	R (E)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — à mélèze	R (L)	R (L)
— — — à pruche	R (H)	R (H)
— — — à épinette noire et/ou pin rouge	R (P)	R (P)
— — — à pin rouge	R (R)	R (R)
— — — à pin gris	R (G)	R (G)
— — — à épinette noire (épinette blanche)	R (E)	R (S)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	R (E) p	R (S) p
— — — (plantation d'épinette noire)	R (E) p	R (S) p
— — — (plantation d'épinette rouge)	R (P) p	R (P) p
Sapinière		R (S)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)	R (S)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (S)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (B)	R (B)
— — — à pruche	R (H)	R (H)
— — — à épinette noire	R (E)	R (S)
— — — (plantation de sapin baumier)	R (B) p	R (S) p
Pinède à pin blanc		R (B)
— — — à pin rouge	R (R)	R (R)
— — — à thuya (cèdre) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (R)	R (R)
— — — à pruche	R (H)	R (H)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — avec mélèze	R (R)	R (R)
— — — avec pin gris	R (G)	R (G)
— — — avec pruche	R (H)	R (H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — — (plantation)	R (B) p	R (B) p
Pinède à pin rouge		R (R)
— — — à pin rouge (pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (R)	R (R)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — avec pin blanc	R (B)	R (B)
— — — avec pruche	R (H)	R (H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — — (plantation)	R (R) p	R (R) p
Pinède à pin gris		R (G)
— — — à pin gris (pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (G)	R (G)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (B)	R (B)
— — — avec pruche	R (H)	R (H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — — (plantation)	R (G) p	R (G) p
Cédrière		R (C)
— — — à thuya (cèdre) (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (C)	R (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — à mélèze	R (L)	R (L)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (B)	R (B)
— — — avec pruche	R (H)	R (H)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — — (plantation)	R (C) p	R (C) p
— — — (plantation de pin sylvestre)	R (P) p	R (P) p
Prucheraie		R (H)
— — — à pruche (pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (H)	R (H)
— — — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (P)	R (P)
— — — à pin blanc	R (B)	R (B)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (B)	R (B)
— — — à pin rouge	R (R)	R (R)
— — — à pin gris	R (G)	R (G)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — — (plantation)	R (H) p	R (H) p
Mélèzin		Mx
— — — à mélèze (mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mx (M)	Mx (L)
— — — à thuya (cèdre)	Mx (C)	Mx (L)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mx (P)	Mx (L)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Mx (B)	Mx (L)
— — — à pin rouge	Mx (R)	Mx (L)
— — — à pin gris	Mx (G)	Mx (L)
— — — à pruche	Mx (H)	Mx (L)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Mx (S)	Mx (L)
— — — (plantation)	Mx (L) p	Mx (L) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	Mx (J) p	Mx (L) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mx (L) p	Mx (L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Type de couvert	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu-résineux	F (R)	F (R)
— — — avec pin blanc	F (B)	F (R)
— — — avec pin rouge	F (R)	F (R)
— — — avec mélèze	F (L)	F (L)
— — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (S)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (S)
— — — avec pin gris	BB (G)	BB (S)
— — — avec pin blanc	BB (B)	BB (R)
— — — avec pin rouge	BB (R)	BB (R)
— — — avec épinettes	BB (E)	BB (S)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	FT (B)	FT (R)
— — — avec pin rouge	FT (R)	FT (R)
Peuplement avec sapin	FS (S)	FS (S)
— — — avec pin gris	FS (G)	FS (S)
— — — avec pin blanc	FS (B)	FS (R)
— — — avec pin rouge	FS (R)	FS (R)
— — — avec épinettes noire ou rouge	FS (E)	FS (S)
Épinette noire résineuse	E (E)	E (S)
Épinette rouge résineuse	E (P)	E (P)
Bouleau à feuillus tolérants	BF (F)	BF (R)
— — — sur station humide	BF (F)	BF (R)

FEUILLUS (groupements)

Type de couvert	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus	F	
— — — d'essences intolérantes	F (I)	
— — — sur station humide	F (H)	
— — — (plantation)	F p	
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB	
Bouleau à bouleau jaune	BJ	
Peuplement mixte	FM	
Érablière	E (S)	
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E (B)	
— — — à bouleau jaune	E (BJ)	
— — — à peuplier	E (Pe)	
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E (I)	
— — — à feuillus d'essences tolérantes	E (T)	
Plantation d'érable à sucre	Pe (E)	
— — — de bouleau jaune	Pe (BJ)	
— — — de peuplier	Pe (Pe)	
— — — de peuplier hybride	Pe (Ph)	
— — — de tilleul d'Amérique	Pe (L)	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	12
Coupe partielle en damier	13
Coupe partielle par bande	15
Coupe partielle plus système légère	16
Coupe totale	10
Système légère	17
Brûlis partiel	11

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement: 14 à 50 % — 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	2
Brûlis	4
Chablis total	6
Chablis partiel	7
Friche	8
Plantation	9

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

Classes	Tiges de:
10 (rare)	0-30 ans
20	31-60 ans
30	61-80 ans
40	81-90 ans
50	91-120 ans
60	121-150 ans

FORÊT ÉTAGÉE

Classes	
70	30-50 (rare)
80	50-70
90	60-80
100	70-90
110	80-100
120	90-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Groupe dominance de haut: inférieure majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Groupe dominance de haut: majorité des tiges entre 60 et 120 ans. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-5m)	2 (5-10m)	3 (10-15m)	4 (15-20m)	5 (20-25m)	6 (25m+)
A (80%-)	A1	A2	A3	A4	A5	6
B (60%-)	B1	B2	B3	B4	B5	6
C (40%-)	C1	C2	C3	C4	C5	6
D (25%-)	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

Classes	% de pente	Symboles carto.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91% et plus	***

Superficie entourée de pentes ≥ 31%
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE PGB INC. THÉRIAULT, LEFEBVRE (FSB-PRIS) / SIGNATURE : }
GARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : }

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) (3) (g) 50m (S)
— détérioration
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'origine
— groupement
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R (S) (+6) (C)
— classe de pente
— classe d'âge
— groupe de l'origine
— groupement
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 5
Unité de gestion: 34-1
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 20
Bassin hydrographique: 204 03
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 321
Municipalité: 24500
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 11-74
Région écologique: 2d
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 345 L'AMIANTE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1988 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1/7/86
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-4 S.E.	21-L-3 S.O.	21-L-2 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
21-E-13 S.E.	21-E-14 S.O.	21-E-15 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
21-L-12	21-L-11	21-L-10

21E/14 S.E. II

U.G. 34 (Forêt publique et forêt privée)